



EDITION DES AMICALES du STALAG V B  
(Les captifs de la Forêt Noire)  
et des STALAGS X A, B, C



Rédaction et Administration :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone TRinité 78-44

Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission Paritaire N° 20165

Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris

# Assemblée Générale du 3 Mars 1974

Le Président LANGEVIN ouvre la séance à 10 h. 30.

Au bureau ont pris place : GEHIN, STORCK, LANGEVIN, ROSE, PERRON, PLANQUE et PONROY.

Il y a 65 présents dans la salle. Le Président constate que pour la Trentième Assemblée Générale de l'Amicale l'enthousiasme des adhérents n'a pas faibli et il est heureux de voir tant de participants dans la salle de la Chaussée-d'Antin ce qui prouve tout l'intérêt que les Amicalistes portent à la bonne marche de l'Amicale. Il salue les nombreux provinciaux qui chaque année font un réel effort pour venir participer malgré la distance à nos délibérations, et il signale que sont présents nos amis : LECOMTE de Vernantes, ROSEAU de Lille, MARQUET de Limoges, GENOIS d'Aix-en-Provence, VAUGIEN de Chaumont, BERTIN de Reims, MEDARD d'Épernay, WEIL de Strasbourg, le Docteur MEULEY de Reims, BURNEL de Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure), NICOLAS de Bourges, STORCK d'Angers, Armand ISTA de Liège, etc...

Le Président donne lecture des nombreuses lettres d'excuses de camarades retenus pour des motifs divers : P. PETIT, MALLET serge, FLAMANT Louis, TRINQUET, Lucien GANDRON, A. ROSSIGNOL, J. BRION, J. SKOCZOWSKI, René DUC, HÉUX, Père JUBERT, LAMBERTI.

Le quorum n'étant pas atteint, le Président conformément aux statuts, déclare que l'Assemblée ordinaire ne peut avoir lieu et suspend la séance. Il est procédé aussitôt à l'ouverture d'une Assemblée Générale extraordinaire.

LANGEVIN donne lecture de la liste des noms des camarades décédés au cours de l'année 1973. Une minute de silence est observée par toute l'assistance debout en hommage à la mémoire de ces amicalistes disparus.

Le Président passe alors à l'ordre du jour et donne la parole au Secrétaire-Adjoint Lucien PLANQUE pour la lecture des procès-verbaux des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires du 18 février 1973.

Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

LANGEVIN donne la parole au Secrétaire Général Maurice ROSE pour la présentation du rapport moral sur l'année 1973.

C'est d'une voix bien timbrée, et qui ne faiblira pas tout au long de son exposé, que notre Secrétaire Général entame la lecture de son rapport moral :

« Comme vous avez pu le lire dans les numéros du Lien de novembre et de février l'Assemblée à laquelle vous participez ce matin est la trentième depuis que l'Amicale a été fondée, en mai 1945.

« Une trentième Assemblée Générale, cela veut dire que l'Amicale vient de terminer sa 29<sup>e</sup> année d'existence et qu'il y aura bientôt 34 ans, plus d'un tiers de siècle, qu'a commencé pour nous le temps des barbelés.

« Tout à l'heure nous avons rendu hommage, par une minute de silence, à nos camarades qui nous ont quittés au cours de l'année 1973, mais il serait bon que nous ayons aussi une pensée émue pour tous ceux, hélas très nombreux maintenant, que nous avons connus depuis 1940 et qui ont disparu dans les camps et Kommandos d'Allemagne ou depuis le retour en France, prématurément, dans la plupart des cas, par suite, souvent de la dureté et des rigueurs de la captivité.

« Ce nombre 30, cela veut dire aussi, chers camarades, que nous avons déjà parcouru ensemble une très longue route et que notre Amicale a fort bien résisté à ce qu'on appelle l'épreuve du Temps.

« Et si elle a si bien résisté, c'est par suite d'une sorte de miracle qui caractérise nos Associations, issues d'une longue période de misère et de frustrations. Plus les années passent, plus les anciens P.G. montrent d'attachement envers leurs Amicales et plus le culte de l'Amitié se renforce entre anciens captifs.

« La meilleure démonstration — ajoute ROSE — de cet état de faits, c'est vous, chers amis, qui la fournissez aujourd'hui en assistant plus nombreux que d'habitude à cette réunion annuelle. Aussi permettez-nous de vous remercier pour la fidélité et pour l'intérêt que vous manifestez envers notre Amicale et pour le réconfort que vous apportez par votre présence ».

Puis le Secrétaire Général signale que cette année encore nous sommes parvenus à gagner la bataille des cotisants. Nous avons terminé l'année 1973 avec 11 cotisants de moins qu'en 1972 mais il faut constater qu'à partir d'octobre 1973 les nouveaux adhérents sont inscrits dans l'exercice 1974. Ce qui fait que nous sommes largement gagnants.

« Il peut paraître paradoxal — poursuit Maurice ROSE — que 29 ans après la fin de la captivité nous trouvions encore de nombreux adhérents. Et pourtant, c'est une certitude : de nombreux camarades, qui pendant des années s'étaient tenus à

l'écart de nos Associations viennent, à présent, nous rejoindre pour des raisons diverses, dont la principale, peut-être, est qu'ils atteignent l'âge de la retraite, qu'ils ont beaucoup plus de temps de libre et qu'ils éprouvent le besoin — excusez cette image — de revenir boire aux sources de l'Amitié !

Puis le Secrétaire Général rend hommage aux veuves de nos camarades disparus :

« Mais il y a aussi un autre phénomène que nous tenons à signaler et qui est le suivant : les veuves de nos camarades disparus n'abandonnent pas l'Amicale, dans la plupart des cas. Par fidélité à la mémoire de leurs maris, pour honorer leur souvenir, sachant ce que représentent pour eux leurs camarades de captivité, elles ont à cœur de rester avec nous dans notre Amicale où elles ont, en quelque sorte, remplacés. De cela nous devons les remercier sincèrement, car elles nous apportent une preuve supplémentaire et touchante de l'utilité des tâches que nous poursuivons.

« Vous savez, d'autre part, que notre autre objectif principal est constitué par l'action sociale. Dans ce domaine aussi nos efforts ne doivent pas se relâcher.

« Avec l'âge, les années de captivité se font de plus en plus durement sentir et ont des influences néfastes sur l'état de santé de nombreux camarades. Il y a aussi des veuves qui se trouvent, souvent, dans des situations difficiles, sans oublier les anciens Prisonniers de nos stalags qui sont soignés dans les hôpitaux ou les sanas.

« Notre devoir est donc de les aider avec tous les moyens — pas nécessairement de l'argent — dont nous pouvons disposer.

« Dans ce domaine nos ressources proviennent essentiellement des bons de soutien que vous avez l'amabilité d'accepter chaque année avec une générosité constamment renouvelée ».

Et Maurice ROSE signale le cas de notre camarade corse Joseph FRANCESCO dont le sinistre a occasionné un vaste mouvement de solidarité dans l'Amicale, solidarité qui fut d'un grand apport moral pour notre camarade en détresse car dit-il c'est un devoir essentiel pour nous tous que la solidarité est un mot qui a conservé toute sa valeur pour les anciens P.G.

Le Secrétaire Général aborde ensuite le problème de la défense des droits des A.C.P.G. :

« Il y a bien longtemps que nous luttons, vous le savez, dans le cadre de l'U.N.A.C. et sur un plan plus général avec le Comité de Liaison des Associations d'anciens combattants prisonniers de guerre pour tenter de resorber le Contentieux qui existe entre les Pouvoirs Publics et les A.C.

« Les deux points majeurs qui nous intéressent plus spécialement sont, c'est bien connu : la retraite professionnelle anticipée et l'égalité des droits en matière de Retraite du combattant.

« En 1973, nous avons obtenu un semblant de satisfaction pour la retraite du Combattant, puisque la loi de finances 73 prévoyait que le taux fixe annuel de cette retraite, allouée aux détenteurs de la carte du Combattant de la guerre 39/45 était porté de 35 à 50 francs. C'était évidemment peu de chose si l'on compare cette somme avec le montant perçu par nos aînés de la guerre 14/18 qui est indexée et qui est actuellement de 466 F environ par an. La disproportion en notre faveur est également importante si nous procédons à une comparaison avec nos frères d'armes des pays voisins. Dans la loi de finances 74 il n'y a aucun changement : le taux annuel reste bloqué à 50 F malgré toutes les promesses et malgré les déclarations formelles du Ministre des A.C.

« Pour la retraite professionnelle anticipée, nous avons cru, par contre, remporter une grande victoire et recueillir ainsi les fruits d'une longue bataille étalée sur plus de dix ans. En effet, la retraite à 60 ans pour les A.C. et P.G. a été votée par l'Assemblée Nationale le 28-6 et le Sénat le 8-11, les deux fois à l'unanimité. Elle a fait par conséquent l'objet d'une loi, datée du 21 novembre, rédigée d'une façon claire, sans ambiguïtés, et qui paraissait nous apporter toutes satisfactions.

« Mais il a fallu déchanter après la publication du décret d'application, survenu le 23 janvier 1974 (avec 3 semaines de retard). Les dispositions de ce décret ne concordent pas avec l'esprit de la lettre de la loi, qui avait été adoptée à l'unanimité par le Parlement. Au lieu de la retraite à 60 ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974 le décret fixe à 63 ans l'âge minimum requis pour bénéficier de la retraite anticipée et prévoit un délai échelonné de 3 ans c'est-à-dire jusqu'en 1977, pour que la loi prenne sa pleine mesure.

« On peut donc dire, sans employer un mot trop fort, que la loi, expression du pouvoir législatif a été dénaturée par le décret et qu'ainsi la volonté unanime du Parlement a été bafouée.

« Vous avez pu constater que certains députés, appartenant à la majorité gouvernementale, ont vivement protesté contre les modalités d'appli-

tion de la loi du 21-11-73 allant jusqu'à déclarer (Groupe U.D.R. de réflexion et de proposition, M. ROLLAND, député de l'Allier), je cite : « Le groupe se refuse à souscrire à une telle interprétation qu'il condamne avec force. Il comprend que les A.C. et anciens P.G. s'estiment lésés en la matière et fait sienne les sévères réactions des Associations qui protestent énergiquement contre les modalités d'application retenues. Le groupe se réserve de faire connaître aux responsables son opinion pour ce qu'il préfère qualifier pudiquement de décision inopportune, qui déconsidère la majorité au sein du Parlement et aux yeux de l'opinion publique ».

« D'autre part, dès la parution du décret la F.N.C.P.G., en accord avec 8 autres Associations de P.G. a solennellement manifesté son indignation devant une dénaturation aussi flagrante des termes de la loi adoptée par le Parlement et promulguée par le Président de la République.

« Une stratégie est en cours d'élaboration, au Comité National de Liaison, afin de mettre tout en œuvre pour obtenir l'application intégrale de la loi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

« Vous serez tenus au courant par le Lien, de toutes les informations concernant ce sujet d'actualité, intéressant au plus haut point, un grand nombre de nos adhérents ».

« D'ailleurs — fait remarquer Maurice ROSE — notre Ministère des A.C. et V.G. a été simplement et purement supprimé : l'ancien Ministre est devenu Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées chargé des A.C. et V.G.

Ce n'est évidemment pas une nouvelle très exaltante et il faudra certainement rester vigilants pour sauvegarder nos droits à réparation, puisque selon la formule célèbre de Clémenceau, des droits nous en avons.

Maurice ROSE passe ensuite en revue la grande activité des kommandos et les diverses manifestations de l'Amicale tant en France qu'à l'étranger en insistant particulièrement sur les Journées Nationales d'Argentré-du-Plessis des 8, 9 et 10 septembre qui ont été merveilleusement réussies et dont nous devons encore féliciter l'organisateur notre ami ROSSIGNOL.

Il salue notre ami Henri STORCK, Vice-Président de l'Amicale, qui n'a pas son pareil, vous le savez, pour servir la cause des Anciens P.G. et c'est pourquoi nous sommes heureux, après qu'il ait surmonté quelques ennuis de santé, de le voir aujourd'hui parmi nous.

Il rappelle que le dîner mensuel de l'Amicale, où tous les membres avec leur famille peuvent assister, à toujours lieu le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, au Restaurant Opéra-Provence, rue de Provence. Au dîner de janvier 1974 nous étions plus de quatre-vingts convives.

Il mentionne que nous avons en Belgique une antenne en la personne de notre délégué permanent, Armand ISTA, que tous les Français connaissent bien. L'Assemblée manifeste sa sympathie à notre dévoué camarade Belge par de chaleureux applaudissements.

Il a des mots aimables pour la rédaction du Lien qui est vraiment l'organe de liaison entre tous les anciens VB et X ABC. Notre camarade PERRON, veille depuis 1945 sur les destinées du journal en lui apportant chaque mois des soins attentifs. « Nous lui devons — ajoute Maurice ROSE — beaucoup de reconnaissance, car cela représente énormément de travail et autant d'amour qu'un père puisse porter à son enfant ».

Les membres du bureau ont rempli leurs mandats avec autant d'ardeur et d'assiduité que les années précédentes. Nous n'enverrons pas de bouquets de fleurs à chacun des membres du Comité Directeur, car il est évident que s'ils ont accepté d'en faire partie ce n'est pas pour recevoir des félicitations ou des éloges mais simplement pour se mettre au service de leur camarades.

Par contre il remercie notre fidèle et dévoué Secrétaire Mme MAURY qui remplit ses fonctions depuis très longtemps avec un dévouement exemplaire à la satisfaction générale. Elle a eu la douleur de perdre son mari, M. MAURY, en décembre dernier. M. MAURY que tout le monde connaissait était présent à toutes nos manifestations. Avec sa gentillesse et sa bonne humeur il s'était acquis la sympathie de tous nos camarades et on peut dire qu'il était lui aussi membre de l'Amicale à part entière. Nous souhaitons que la peine de Mme MAURY puisse être quelque peu atténuée par tous les témoignages d'affectueuse sympathie des nombreux amis qu'elle compte parmi nous.

Puis après avoir rappelé les tâches essentielles qui doivent guider notre action le Secrétaire Général en arrive à la conclusion de son rapport :

« Restons optimistes et surtout restons unis pour que nous puissions, longtemps encore, nous retrouver en pleine et totale amitié.

« Votre présence aujourd'hui augure bien de l'avenir, car certains d'entre vous ont un long déplacement, ce qui est une preuve éclatante d'amitié, illustrant bien un proverbe russe qui dit : « Pour voir un ami sept verstes ne font pas un détour ! »

(suite page 2)

## Assemblée Générale

(SUITE)

De chaleureux applaudissements viennent saluer la péroraison de Maurice ROSE. Le Président LANGEVIN remercie ROSE de son remarquable exposé.

Puis c'est au tour de notre trésorier Emile GEHIN de prendre la parole pour présenter son rapport financier. Les finances de l'Amicale sont saines et propères. Mais l'augmentation constante du coût de la vie est une sérieuse menace pour l'avenir. Les frais de gestion deviennent de plus en plus élevés. Le Journal coûte très cher. Nous pouvons toutefois aborder l'année 1974 avec confiance. Les dons individuels se sont élevés à plus de 6.000 francs, ce qui est remarquable. GEHIN se tient à la disposition des camarades qui auraient des questions à lui poser sur les différents chapitres du rapport financier.

L'Assemblée applaudit le beau travail effectué par le Trésorier GEHIN et son adjoint DUEZ.

HOUDON au nom de la Commission des Comptes félicite GEHIN, DUEZ et Mme MAURY et apporte l'approbation de la Commission de Vérification des Comptes qui a effectué quelques sondages dans les différents chapitres financiers.

On passe à la nomination des Commissaires aux Comptes pour l'année 1974. Sont élus : CADOUX, HOUDON, LACLAVERIE, LEMYE, NICOLAS.

LANGEVIN signale que l'U.N.A.C. voudrait uniformiser le montant de la cotisation dans toutes les Amicales. Il propose donc de porter à partir de l'année 1975, la cotisation annuelle à 15 francs. Adopté à l'unanimité.

On procède ensuite au renouvellement du tiers sortant du Bureau : BROT, PLANQUE, PERRON, GAUDRON, PONROY se représentent. Notre ami Jean DELMAS abandonne son mandat car il est très souvent absent de Paris. Est candidat André PETERSEN.

Il n'y a donc que six candidats pour six places. On vote donc à main levée. Les six candidats sont élus à l'unanimité.

LANGEVIN rappelle que le dimanche 10 mars il y aura une réunion groupant toutes les amicales (région Ouest) au Mans. Le détail en a été donné dans le Lien de février. Il espère y rencontrer un grand nombre d'anciens VB et XABC.

La Journée Nationale 1974 fait l'objet d'un débat. Le Bureau a contacté notre camarade MAUGER pour essayer de mettre sur pied une réunion à Autun. Sans réponse de lui, ou résultat négatif cette Journée Nationale se déroulerait à Doué-la-Fontaine le 8 septembre, sur proposition de STORCK.

STORCK présente une plaquette : La Libération de Sandebostel. Elle est mise en vente au prix de 5 francs dont 3 iront dans la Caisse de l'Amicale. Le cas de notre camarade PARIS de Vonnas ayant été soulevé, l'Assemblée, sur la proposition de LANGEVIN décide que le produit de la vente de la plaquette ira au bénéfice de notre camarade PARIS dont la situation financière n'est pas brillante et qui a été frappé de cécité.

On rappelle à l'Assemblée que le Rassemblement de Lourdes aura lieu en 1975.

STORCK signale que trop de camarades ignorent l'existence de l'Amicale. Il signale un moyen qui a déjà fait ses preuves. Laisser le Lien chez son coiffeur. Un ancien VB ou XABC peut venir lire le journal et constater qu'il existe une Amicale. Il signale que notre camarade MARVIER de Bordeaux prend sa retraite et qu'il va s'occuper activement des anciens des X de la région bordelaise.

PERRON donne lecture d'une lettre de remerciements de notre camarade corse Joseph FRANCESCHI.

BRANDT signale qu'il passe une partie de l'année en Haute-Marne et qu'il faudrait réunir le plus souvent possible les anciens VB et XABC. Les visites domiciliaires sont aussi excellentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 45.

H. PERRON.

## CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

### LE BANQUET AMICAL A L'AUBERGE DE LA BONNE FRANQUETTE

Notre ami SAINT-OMER, vous donnera dans le prochain numéro du Lien le compte-rendu de l'après-midi passé sur la Butte Montmartre. Il vous contera avec sa verve et son talent habituels les péripéties de cette journée qui fut en tout point réussie. Disons que ce fut la plus belle journée depuis les débuts de l'Amicale. Une enquête auprès des participants nous permet de dire que cette journée laissera un bon souvenir dans l'esprit des Amicalistes qui finirent d'ailleurs à nous manifester leur contentement.

La parole est maintenant à toi, ami Charles.

## Nos bons de soutien

TIRAGE AU SORT DES CADEAUX  
OFFERTS PAR L'AMICALE

Les numéros suivants gagnent :

|       |                               |
|-------|-------------------------------|
| 10043 | 1 service de table            |
| 10120 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 10230 | 1 moulin à café Europe 250    |
| 10386 | 2 cravates                    |
| 10405 | 1 nappe                       |
| 10527 | 6 torchons                    |
| 10698 | 2 cravates                    |
| 10760 | 1 fer à repasser Calor        |
| 10819 | 1 pare boutons de manchette   |
| 10907 | 1 nappe                       |
| 11047 | 1 boîte de mouchoirs          |
| 11162 | 6 torchons                    |
| 11225 | 1 ouvre boîte Moulinex        |
| 11374 | 1 nappe                       |
| 11450 | 1 briquet à gaz               |
| 11536 | 1 nappe                       |
| 11697 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 11701 | 1 moulin à café Europe 125    |
| 11831 | 6 torchons                    |
| 11986 | 1 nappe                       |
| 12022 | 1 boîte mouchoirs             |
| 12133 | 1 moulin à café électrique    |
| 12251 | 4 serviettes de table         |
| 12388 | 1 carré soie                  |
| 12450 | 1 nappe                       |
| 12518 | 1 paire boutons de manchette  |
| 12693 | 1 service de table            |
| 17727 | 1 ceinture cuir               |
| 12842 | 1 nappe                       |
| 12903 | 6 mouchoirs                   |
| 13071 | 2 dixièmes Loterie Nationale  |
| 13109 | 1 ouvre-boîte Calor           |
| 13224 | 1 coffret papier à lettre     |
| 13374 | 1 nappe                       |
| 13488 | 2 cravates                    |
| 13592 | 1 service de table            |
| 13617 | 6 torchons                    |
| 13710 | 1 briquet à gaz               |
| 13847 | 1 nappe                       |
| 13933 | 4 serviettes de table         |
| 14068 | 1 moulin à café Europe 250    |
| 14107 | 4 serviettes de table         |
| 14248 | 2 dixièmes Loterie Nationale  |
| 14333 | 1 service de table            |
| 14406 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 14578 | 2 cravates                    |
| 14669 | 1 fer à repasser Calor        |
| 14770 | 2 cravates                    |
| 14802 | 1 nappe                       |
| 14987 | 1 briquet à gaz               |
| 15009 | 4 serviettes de table         |
| 15174 | 2 dixièmes Loterie Nationale  |
| 15239 | 1 nappe                       |
| 15341 | 1 stylo                       |
| 15422 | 4 serviettes de table         |
| 15515 | 6 bouteilles Champagne Bertin |
| 15637 | 1 nappe                       |
| 15793 | 1 portefeuille cuir           |
| 15855 | 1 moulin à café Europe 250    |
| 15992 | 1 ceinture cuir               |
| 16012 | 6 torchons                    |
| 16156 | 2 cravates                    |
| 16271 | 1 service de table            |
| 16328 | 1 coffret papier à lettre     |
| 16449 | 1 portefeuille cuir           |
| 16581 | 1 ouvre boîte Moulinex        |
| 16677 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 16732 | 1 nappe                       |
| 16824 | 1 service de table            |
| 16973 | 4 serviettes de table         |
| 17007 | 6 mouchoirs                   |
| 17112 | 1 nappe                       |
| 17257 | 1 coffret papier à lettre     |
| 17399 | 1 moulin à café Europe 250    |
| 17431 | 6 torchons                    |
| 17542 | 6 mouchoirs                   |
| 17665 | 1 service de table            |
| 17710 | 1 carré de soie               |
| 17834 | 1 nappe                       |
| 17970 | 2 cravates                    |
| 18013 | 4 serviettes de table         |
| 18158 | 1 ouvre boîte Calor           |
| 18246 | 1 briquet à gaz               |
| 18315 | 1 boîte mouchoirs             |
| 18407 | 4 serviettes de table         |
| 18518 | 6 torchons                    |
| 18627 | 6 mouchoirs                   |
| 18742 | 1 ouvre boîte Moulinex        |
| 18865 | 1 boîte de mouchoirs          |
| 18977 | 1 carré de soie               |
| 19030 | 1 service de table            |
| 19151 | 6 torchons                    |
| 19273 | 1 nappe                       |
| 19359 | 1 coffret papier à lettre     |
| 19437 | 1 moulin à café Europe 125    |
| 19581 | 6 torchons                    |
| 19647 | 1 nappe                       |
| 19722 | 1 briquet à gaz               |
| 19801 | 4 serviettes de table         |
| 19909 | 1 boîte mouchoirs             |
| 20016 | 1 coffret papier à lettre     |
| 20148 | 1 service de table            |
| 20222 | 1 carré soie                  |
| 20336 | 1 briquet à gaz               |
| 20417 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 20585 | 1 fer à repasser Calor        |
| 20676 | 1 boîte mouchoirs             |
| 20783 | 6 mouchoirs                   |
| 20858 | 1 service de table            |
| 20906 | 1 nappe                       |
| 21018 | 1 combiné Moulinex            |
| 21104 | 1 ouvre boîte Moulinex        |
| 21250 | 1 boîte mouchoirs             |
| 21369 | 1 coffret papier à lettre     |
| 21411 | 4 serviettes de table         |
| 21532 | 1 stylo bille 4 couleurs      |
| 21671 | 1 briquet à gaz               |
| 21794 | 1 stylo                       |
| 21809 | 1 fer à repasser Calor        |
| 21917 | 1 boîte mouchoirs             |

## La retraite anticipée

A part les protestations de plusieurs parlementaires, qui ont manifesté leur indignation, après avoir pris connaissance du Décret d'application du 23 janvier, il y a peu d'éléments nouveaux concernant notre retraite anticipée.

En attendant d'autres informations, nous pensons qu'il est utile de faire le point sur les possibilités qui sont actuellement offertes aux anciens Prisonniers de guerre :

— s'ils sont âgés de 63 ans, au moins, au premier janvier 74, ils peuvent demander immédiatement la liquidation de leur retraite vieillesse du régime général de la Sécurité Sociale. Le taux de cette retraite pourra atteindre 50% du salaire de base si les intéressés totalisent 150 trimestres de versements (y compris la période de guerre et de captivité, à partir du 1-9-39).

Mais, ils ne doivent pas oublier que les Caisses complémentaires et les Caisses de Cadres n'ont pas encore pris position vis-à-vis du Décret.

Tant que ces caisses n'ont pas fait connaître leurs décisions, il serait préférable que les postulants à la retraite anticipée ne rompent pas leur contrat de travail (même s'ils ont envoyé une demande à la Sécurité sociale). Nous rappelons, à ce sujet, que la pension de retraite n'est pas incompatible avec une activité salariée.

— les anciens P.G. relevant des régimes d'assurances vieillesse des travailleurs indépendants, professions libérales, artisanales, industrielles, commerciales et agricoles (article 2 de la loi du 21-11-73) doivent attendre, même s'ils sont âgés de 63 ans en 74, les Décrets qui seront pris en Conseil d'Etat, pour déposer leur demande de retraite.

— les anciens P.G. qui ne cotisaient pas aux Assurances Sociales à la déclaration de la guerre de 39, peuvent, dès à présent, quel que soit leur âge, demander la validation de leur temps de mobilisation et de captivité.

Il suffira qu'ils adressent, une copie certifiée conforme de leur livret militaire ou une attestation délivrée par l'autorité militaire.

— enfin, nos adhérents ne doivent pas perdre de vue qu'il est toujours possible, s'ils ont 60 ans, de bénéficier de la loi Boulin (du 31-12-71) laquelle prévoit que les anciens P.G. en mauvaise santé peuvent obtenir la retraite anticipée à 50% du salaire de base et sans abattement des Caisses complémentaires, si une incapacité de travail d'au moins 50% leur est reconnue.

Nous ne manquerons pas, bien entendu, de vous communiquer par l'intermédiaire du prochain Lien, toutes les précisions qui pourraient nous parvenir sur ce sujet brûlant de la retraite anticipée.

Maurice ROSE.

## Retraite professionnelle anticipée des Anciens Combattants et anciens Prisonniers de Guerre

LOI DU 21 NOVEMBRE 1973

ET DÉCRET DU 23 JANVIER 1974

Date d'entrée en jouissance en fonction de l'âge des intéressés entre 1974 et 1977 :

Un prisonnier de guerre :

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| — qui aura 57 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 58 ans en 1975  | pas droit |
| — il aura 59 ans en 1976  | pas droit |
| — il aura 60 ans en 1977  | pas droit |
| — qui aura 58 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 59 ans en 1975  | pas droit |
| — il aura 60 ans en 1976  | pas droit |
| — il aura 61 ans en 1977  | pas droit |
| — qui aura 59 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 60 ans en 1975  | pas droit |
| — il aura 61 ans en 1976  | pas droit |
| — qui aura 60 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 61 ans en 1975  | pas droit |
| — il aura 62 ans en 1976  | pas droit |
| — qui aura 61 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 62 ans en 1975  | pas droit |
| — qui aura 62 ans en 1974 | pas droit |
| — il aura 63 ans en 1975  | pas droit |
| — qui aura 63 ans en 1974 | pas droit |
| — qui a 64 ans en 1974    | pas droit |

S. A. TRANSPORTS

## Roger MONNIER

7, Place de la Gare

CHARLEVILLE - MÉZIÈRES

Téléph. 32-52-62 + — Télex 84-019

Groupages Accélérés sur la Métropole  
Services Réguliers sur la Belgique  
La Rhénanie et le Palatinat

## IMPORT - EXPORT

AGENCE EN DOUANE — Tél. 32-43-00

Succursale à LYON, en Gare Villeurbanne



## KOMMANDO 605

Mes chers Camarades,

A l'issue de notre dernière réunion le 29 avril 1973, à l'Hostellerie de la Bouriane, à Gourdon, dans le Lot, qui a été une belle réussite grâce au dévouement de nos amis GROS et FAIVRE nous avons accueilli avec joie la proposition de notre ami Pierre MARTIN (511) de nous recevoir cette année chez lui à Bernay, dans l'Eure. Nous l'en remercions tous bien sincèrement à l'avance.

Nous passerons donc du Quercy à la Normandie en attendant la Franche-Comté prévue en 1975 chez notre ami CORTOT.

Cette prochaine réunion a été fixée au dimanche 2 juin prochain, jour de la Pentecôte.

Pierre MARTIN m'a fait venir à Bernay et nous avons établi un programme. Le dimanche 2 juin, il nous fera les honneurs de sa maison où nous aurons rendez-vous vers 11 heures. Il nous fera visiter sa pisciculture et nous commenterons tous les stades de l'élevage d'une truite. Ce sera, je vous le promets, une visite fort intéressante et instructive. Cette visite sera suivie d'un apéritif offert par Pierre MARTIN (dans le parc, s'il fait beau!).

Le déjeuner « normand » aura lieu à l'Hôtel d'Angleterre, dans une salle bien sympathique qui nous est déjà réservée. Au menu, des truites de chez MARTIN et aussi le trou normand traditionnel. Le prix se situera aux environs de 55 F et n'excèdera pas 60 F.

Le lundi de Pentecôte, il est prévu la visite des plages de débarquements.

Nous aurons des chambres à notre disposition à l'Hôtel d'Angleterre. Prix : 32 à 45 F pour deux personnes, selon le confort. Petit déjeuner et taxes compris.

Pour nos Amis de province qui désireraient transiter par Paris, on peut préciser qu'il y aura environ sept trains par jour dans les deux sens. Durée du trajet : 1 h. 15 par turbo train et environ 1 h. 45 autrement.

Vous recevrez tous, vers fin avril, un questionnaire concernant cette réunion dans lequel vous trouverez tous les renseignements désirés.

Parlez-en déjà autour de vous. Pour ceux qui ne reçoivent pas « Le Lien » et que vous pouvez joindre, qu'ils écrivent à M. JONSSON, 285, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Ils recevront la convocation et d'avance merci à tous pour votre collaboration.

Souhaitons que cette prochaine réunion du 605 soit un beau succès.

A bientôt tous et toutes, nos cordiales amitiés.

M. JONSSON.

## René PARIS

Une lettre de M<sup>me</sup> René PARIS, 01540 Vonnas, nous donne des nouvelles de la santé de son cher malade. Une longue lettre dont nous allons résumer l'essentiel pour nos camarades.

Notre ami René poursuit sa réadaptation dans sa nuit. Réadaptation très difficile mais il est aidé par le concours dévoué de l'Association des Aveugles de Vonnas. Sa situation à la Sécurité Sociale s'est améliorée. Il est passé en seconde catégorie mais il a fait contestation et espère entrer en troisième catégorie. Une nouvelle opération est envisagée par la méthode du froid (œil gelé à moins 70°). Tous les camarades de René ont espoir dans cette nouvelle tentative et l'assurent de leur affectueuse sympathie.

Anciens du 605 et vous tous, Amis de l'Amicale, n'oubliez pas qu'une bonne lettre apporte confiance et sérénité à un malade. Ecrivez-lui : René PARIS, 01540 Vonnas.

H. P.

A découper en suivant le pointillé

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - X ABC après avoir pris connaissance des statuts.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - X ABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 12 F. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.

## Roger MONNIER

Notre ami Roger MONNIER, Président-Directeur Général des Transports MONNIER, 88, av. Gustave-Gailly, Montcy-Notre-Dame, 08100 Charleville-Mézières, est décédé le 25 janvier 1974, à l'âge de 62 ans.

Notre ami POUPLIER nous avait tenu au courant de la maladie, aussi soudaine qu'imprévue, de notre bon camarade MONNIER. Et les nouvelles reçues, tant de l'entourage du malade que de POUPLIER, ne nous donnaient guère d'espoir. Et pourtant nous espérions... Car notre ami MONNIER était de la trempe des purs Amicalistes. Tard venu à l'Amicale, dont il ignorait l'existence, il fut un des plus solides piliers de l'entraide. Notre Caisse de Secours n'avait pas de plus fidèle donateur. Et, de plus, c'était un camarade charmant que nous avions eu la joie de connaître lors d'une de nos Assemblées Générales. Notre ami Charles BRANDT membre du Comité Directeur, un de ses camarades de kommando, vous parle plus loin de l'homme et du camarade que fut notre ami Roger MONNIER. A la famille de notre regretté camarade, à M. et M<sup>me</sup> Michel MONNIER, à M<sup>me</sup> Anne-Marie MONNIER, ses anciens compagnons de captivité adressent leurs sincères condoléances et l'expression de leur sympathie attristée.

Le Bureau Directeur de l'Amicale VB-X ABC présente à la famille de Roger MONNIER ses sincères condoléances.

Aux obsèques, qui eurent lieu le 28 janvier 1974 en l'église de Montcy-Notre-Dame, notre ami André POUPLIER, représentait l'Amicale.

— \* —

## ADIEU A ROGER MONNIER

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès du camarade Roger MONNIER.

Bien que sachant que son état de santé était d'une extrême gravité, nous avions gardé l'espoir qu'il reprendrait le dessus. Hélas ! le destin en a décidé autrement. Nous perdons en lui un fervent Amicaliste et un des meilleurs soutiens de Caisse d'Entraide. La perte de sa femme — il y a peu d'années — était pour lui une épreuve qui l'a beaucoup marqué.

Les camarades de Balingen qui l'ont connu entre 1940 et 1942 — avant son évasion — garderont de lui le souvenir d'un compagnon franc et loyal.

J'avais perdu tout contact avec lui à ce moment-là et c'est par un pur hasard que nous avons renoué nos relations. En passant avec sa femme, il y a quelques années, chez son ancien patron à Balingen (au restaurant Lang) il s'est trouvé qu'il y rencontre Max Staengel qui, lui, sympathisait avec les P.G. français. C'est ainsi que j'ai obtenu son adresse.

Dès qu'il a connu l'existence de notre Amicale il y a adhéré avec enthousiasme. Il est venu, une année, assister à notre Assemblée Générale et a eu le plaisir de rencontrer plusieurs de ses anciens camarades de misère. Ses occupations ne lui laissent guère le temps de rééditer son unique visite mais il n'omettait jamais, en payant sa cotisation, d'y joindre un don substantiel. Que son fils et sa petite fille — qui continuent à diriger l'affaire qu'il a créée — veuillent bien trouver ici, ainsi que toute sa famille, l'expression de notre grande sympathie ; qu'elle leur soit un réconfort dans leur grande peine.

CHARLES BRANDT.

## LIBERATION DU STALAG XB A SANDEBOSTEL

par Adolphe CADEAU, Curé de 49-Pruille.

Une initiative de notre ami H. STORCK. Le récit, tronqué, de la libération du Stalag XB (Sandebostel) a été publié dans « Le Lien ». C'était un extrait du journal de captivité de notre ami Adolphe CADEAU, qui fut un témoin oculaire de cette libération. STORCK a repris les notes de notre camarade et les a réunies dans un petit fascicule ronéotypé qu'il tient à la disposition de tous les anciens de Sandebostel qui pourront revivre jour après jour leur libération.

Chaque exemplaire est mis en vente au prix de 5 F au bénéfice de l'Amicale. S'adresser à Henri STORCK, 123, avenue du Général-Patton, 49-Angers.

## Région Lyonnaise

Malgré un soleil printanier, c'est un public nombreux qui a assisté, le dimanche 10 février, au gala annuel organisé à la « CIGALE » par l'Amicale des Anciens P.G. des stalags X et XI.

Un spectacle de choix, capable de satisfaire les plus difficiles, avait été mis sur pied par l'équipe dynamique des dirigeants de cette Amicale qui, en priorité, met en pratique la visite des camarades malades, en sanas ou hôpitaux, et l'aide aux plus déshérités.

Notre ami Henri STORCK, Vice-Président de notre Amicale nationale, ancien de Sandebostel, avait été invité par ses nombreux amis lyonnais pour représenter notre Amicale et il fut reçu, ainsi que Jeanne, avec les amicales intentions que seuls les anciens embarbelés savent réserver à leurs amis.

Journée sensationnelle, journée d'amitié qui prouve que malgré les ans la fraternité P.G. n'est pas morte et qu'elle est plus vivace que jamais car c'est toujours cette fraternité humaine qui est à l'origine de nos rassemblements. Cette fraternité humaine qui s'est révélée dans les épreuves que nous avons, ensemble, subies.

Merci à nos amis P.G. lyonnais de leur belle journée que leurs invités angevins ne sont pas prêts d'oublier.

D'autres réjouissances sont prévues et nos amis lyonnais espèrent mettre sur pied, un jour, une Journée Nationale de l'Amicale Nationale des VB-X ABC et XI.

Pourquoi pas !!!

HENRI STORCK,  
Sandebostel - 41998.

## Région d'Anjou

Depuis trois mois, la maladie m'ayant interdit toute activité, je n'ai pu vous donner de mes nouvelles et nos amis angevins pouvaient craindre à mon abandon certains l'espéraient !

Encore une fois me voici à même de reprendre une vie plus active et j'en profite pour souhaiter à nos amis angevins, un peu tardivement, mes meilleurs vœux pour 1974.

1973 m'a apporté une joie sur laquelle je n'osais plus croire. Le 9 septembre, aux Journées Nationales d'Argenté-du-Plessis, une importante délégation angevine était présente et prouvait ainsi son amicale fidélité à notre Association.

Cela m'incite à préparer une sortie pour les beaux jours. Courant avril, nous nous réunirons pour faire le point à ce sujet.

Je remercie les nombreux camarades qui, durant mon hibernage en chambre, sont venus m'apporter la preuve de leur amitié.

En avant pour des jours meilleurs et riches en résultats.

Voici le printemps qui montre son nez ; la vie reprend son cours ; l'Amicale demeure !

HENRI STORCK.

— = □ = —

## Un bouquet de Touraine

Notre ami Hubert CHAMP, Lignières-de-Touraine, 37130 Langeais, nous communique :

« Dans notre beau Jardin de la France, j'ai composé un petit bouquet, mais les fleurs ne s'appellent ni violettes, ni marguerites, ni pensées ; ce sont des noms de communes et ce bouquet (imaginaire) je l'ai ceint d'un ruban que j'ai nommé « Amitié » auquel j'ai fait quelques TOURS comme il se doit et je vous le livre avec ma grande sympathie :

« En Touraine j'ai connu un BENAIS qui était ATHEE. Il détestait les HOMMES et n'aimaient guère les VILAINES, à SAINT-GENOU (PH) aussi jamais il NEUVY-LE-ROI et peu souvent RILLE. Sa maison était bâtie dans un BEAULIEU non loin d'un MONTS auprès d'un CHATEAU-LA VALLIERE.

« Il possédait un âne splendide au BOULAY émergence, qui aimait l'AVOINE et n'en avait jamais ASSAY. Il s'appelait SAINT-MARTIN... LE BEAU et LOUANS ses qualités son maître disait c'est tout MONTRESOR, il ne lui avait jamais JOUÉ-LES-TOURS de son prédécesseur ; rarement il oubliait de lui mettre LA CELLE SAINTE-AVANT d'aller se promener EPEIGNE-LES-BOIS à l'aquarelle et comme on dit (vulgairement) pour se MARRAY. Il mourut le CINQ MARS (La Pile) CHARGE de sa MONNAIE, mais NOTRE-DAME-DOE ne put lui apporter LA CROIX qu'elle lui avait promise puisqu'il mourut dans une ...VILLE-PERDUE !!!



Notre camarade et ami Raymond CROUTA vient de subir une grave opération. Il est maintenant entré dans la période de convalescence et il est actuellement dans une maison de repos du côté de Briançon.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un retour prochain parmi nous.

Tous les anciens d'Ulm assurent « leur doyen » de toute leur vive sympathie et de leur fidèle souvenir.

Merci des bons vœux de LAVERGNE Gaston et FOUCHER Albert. Nous leur renouvelons les nôtres très cordialement.

Nos peines :

Pierre GEHIN, de La Bresse (Vosges), nous a quittés.

M<sup>me</sup> FILLON et M<sup>me</sup> FAUCHEUX ont eu la douleur de perdre leur mère.

A ces familles dans le chagrin nous renouvelons notre douloureuse et fidèle sympathie attristée.

Nos joies :

De Belgique, 19 janvier : Pierre BELMANS, de Bruxelles, nous fait part de ses fiançailles avec Marie-Claire VANSART.

De Tamines, 16 février : Le mariage de Pierre LEGRAIN avec M<sup>me</sup> Nadine HULET.

Nos vœux de bonheur.

Le Premier Jeudi de janvier :

Beaucoup de monde ce premier jeudi de l'année 1974. Comme à l'accoutumée, une ambiance folle. Des rires, des chansons, des histoires gaies, un menu agréable bref une soirée parfaitement réussie.

Plus de quatre-vingts convives au restaurant Opéra-Provence. Et, parmi eux, 34 anciens d'Ulm à savoir : ARNOULD 2, BALASSE 2, DUEZ 2, BLANC 2, REIN 2, HINZ 2, YVONNET 2, COURTIER 2, SCHROEDER 4, LANGUE 2, VIALARD 1, DELAUNAY 1, VAILLY 4, M<sup>me</sup> FILLON, BERCHOT 1, BATUT 2, FAUCHEUX 2. Excusé CROUTA pour raison de santé.

L. V.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1974.

Le Gérant : ROCHEREAU.

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne